

# BTSa Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (BTSa ACSE)

## Objectifs

L'objectif de ce programme est de :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier de Technicien ou Conseiller agricole, dans les organismes professionnels agricoles ou les entreprises agricoles d'amont et d'aval.
- Maîtriser la conduite technique et financière d'une entreprise agricole, en individuel ou dans le cadre sociétaire.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Concevoir et Evaluer un projet.
- Piloter une entreprise et/ou un projet.
- Organiser et de Communiquer.

## Entreprises d'accueil

- Tout type d'exploitation agricole.
- Des organismes professionnels agricoles (MSA, syndicats, Crédit agricole...).
- Exploitation familiale (dans ce cas, un stage de 8 semaines dans une tierce entreprise sera à prévoir pour la rédaction du rapport de stage).

## Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire du Bac ou d'un diplôme équivalent (niveau 4)
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
323 210 14	24 440

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), Équivalent à un Bac+2.

### Durée de la formation

1 365 (sur 2 ans).

### Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

2 semaines en UFA,  
2 semaines en entreprise.

## Coordonnées de l'UFA



### UFA de Vivarais Formation

111 avenue du 8 mai 1945  
07300 **TOURNON**  
04 75 14 50  
vivarais.recrutement@cneap.fr  
www.vivaraisformation.com

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	<b>Accompagnement du projet personnel et professionnel</b>
	<b>Ouverture sur le monde (compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation économique sociale et juridique</li> <li>• Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation</li> <li>• Langue Vivante</li> </ul>
	<b>Education Physique et Sportive</b>
Matières professionnelles	<b>Traitement des données et informatique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement de données</li> <li>• Technologies de l'information et du multimédia</li> </ul>
	<b>Prendre en compte le contexte professionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des agricultures et politiques publiques</li> <li>• Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial</li> </ul>
	<b>Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion économique et financière de l'entreprise agricole</li> <li>• Gestion sociale, administrative et fiscale de l'entreprise agricole</li> <li>• Entreprise agricole, produits agricoles et marchés</li> </ul>
	<b>Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement</b>
	<b>Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement d'un agro écosystème</li> <li>• Conduite de systèmes biotechniques</li> </ul>
	<b>Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité</b>
	<b>Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel</b>
	<b>Initiative locale</b>

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coeff.	Type	Forme
<b>Ouverture sur le monde</b>	1	CCF	Oral
• Expression française, communication et documentation	1		Pratique / Oral / GO
• PIC : Projet d'initiative et de communication	1		Ecrit
• Organisation économique, sociale et juridique. Sciences économiques et sociales			
<b>Communiquer dans une langue étrangère (Anglais)</b>	3		Compréhension écrite Expression écrite Compréhension orale Expression orale
<b>Traitement des données et informatique</b>	2		2 Ecrits
• Traitement des données	1		Ecrit et Pratique
• Technologie de l'information et du multimédia			
<b>E5 : Orientation, gestion et stratégie de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité</b>	1		Ecrit individuel
• Diversité des agricultures et politiques publiques. Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	2		Ecrit individuel
• Gestion économique, financière, sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	0,5	Oral	
• Entreprise agricole, produits et marchés	1,5	Ecrit et Oral	
• Stratégie de l'entreprise agricole			
<b>E6 : Construire et conduire des systèmes biotechniques (perspective de durabilité)</b>	0,5	CCF	Oral
• Fonctionnement d'un agro système	1,5		Ecrit
• Conduite de systèmes biotechniques	1		Dossier collectif + Oral individuel
• Conduite d'un système biotechnique innovant	1		Oral et Ecrit
• Etudier la faisabilité, les performances et la durabilité d'un système biotechnique			
Gérer les interactions entre les productions à différentes échelles.			
<b>E7 : Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle</b>	1	CCF	Ecrit
• N°1 : produits fermiers	1		Ecrit
• N°2 : installation			
EPS	3		Pratique et Oral
<b>E1 : Expression française et culture socio-économique</b>	6	Ponctuel	Ecrit
<b>E2 : Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle (Partie 1)</b>	8		Dossier Oral (à partir du dossier)
<b>E3 : Mobiliser les acquis [...] pour faire face à une situation professionnelle (Partie 2)</b>	4		Dossier Oral (à partir du dossier)

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

Accès aux Licences Pro, Certificat de spécialisation, Écoles d'ingénieurs après étude de dossier et formation complémentaire.

### Débouchés professionnels :

- Juriste agricole
- Ingénieur
- Agriculteur
- Associé d'exploitation
- Gérant
- Conseiller agricole
- Contrôleur
- Chef de culture(s) ou responsable d'élevage
- Salarié agricole
- Animateur
- Technico-commercial

...

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 8 391 €

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1<sup>ère</sup> année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Références

	2019	2018	2017
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>87,06%</b>	<b>83,99%</b>	<b>83,01%</b>
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTSa titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>Résultats enquête en cours</b>	<b>82%</b>	<b>80%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>87%</b>	<b>88%</b>	<b>Non mesuré</b>

## Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 <sup>ère</sup> année	2020 - 2022	07/09/2020	01/07/2022
2 <sup>ème</sup> année	2020 - 2021	24/08/2020	02/07/2021

### Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue.

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité.
  - Sur la ligne de bus Le Sept « Valence <-> Annonay » à 25 min de Valence et à 50 min d'Annonay (Arrêt de bus à 200 m du centre de formation)
  - à 10 min à pied de la gare routière de Tournon sur Rhône (ou par la navette qui relie Tain l'Hermitage à Tournon Sur Rhône)
  - à 5 mn en voiture de la sortie n°13 de l'Autoroute A7.
- Gare TGV Ter à proximité
  - à 15 min à pied de la Gare SNCF de Tain l'Hermitage
  - à 25 min en voiture de la Gare TGV Valence (Alixan).

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

### • Restauration

- Salle repas équipée de réfrigérateurs et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

Un réseau d'hébergement directement géré par Vivarais Formation (AIDE ACA) : répartis sur plusieurs studios, appartements et 1 maison de rue.

## Matériel / Équipement

- Matériels : sècheuse électrique, EPI...
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, espace numérique, salle d'examen pour les CCF...
- Plateau technique : Salle informatique, salle de dégustation, laboratoire d'analyses bio chimie.
- Partenaires :
  - Exploitations agricoles : bovins, ovins et caprins (lait, viande et transformation)
  - Grandes cultures : céréales, oléagineux, protéagineux, arboriculture (vergers)
  - PAM (plantes aromatiques et médicinales)
  - Domaines viticoles (cave partenaire).

## Coordonnées de l'UFA



### UFA de Vivarais Formation

111 avenue du 8 mai 1945  
07300 **TOURNON**  
04 75 14 50  
vivarais.recrutement@cneap.fr  
www.vivaraisformation.com

### CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 Caluire et Cuire  
04 72 10 94 07  
contact@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026